

## COMMUNIQUE

Le 22 juillet 2009

### **Les CTI adoptent une Charte de la Propriété Intellectuelle (PI)**

Il existe un consensus pour considérer l'innovation et la recherche comme des moyens efficaces pour stimuler la compétitivité. Dans le contexte de l'innovation ouverte, les partenaires industriels accordent une grande attention à l'établissement de règles claires et transparentes relatives à la confidentialité et à la Propriété Intellectuelle (PI).

Dans cette compréhension les partenariats de R&D&I examineront les intérêts de chaque partie, les meilleurs porteurs pour la valorisation, et la répartition des retombées commerciales, considérant des apports respectifs lors des projets ou encore de la PI préexistante.

Les CTI, conscients du caractère stratégique de la PI dans tout partenariat, ont adopté sous l'égide du Réseau CTI, une Charte de la PI. Elle vise à faciliter la définition ou le renforcement d'une politique de PI dans le cadre de la stratégie spécifique de chaque Centre. La relation de confiance avec les entreprises et les partenaires sortira renforcée et les conditions se trouveront réunies pour que s'expriment pleinement les capacités d'innovation de chacun.

**Contacts presse Réseau CTI – Ginés Martinez - 01 42 97 10 88 - [secretariatcti@reseau-cti.com](mailto:secretariatcti@reseau-cti.com)**

---

#### **Les CTI en bref**

Un Centre Technique Industriel (CTI) est un organisme de droit privé et d'utilité publique qui réalise des recherches technologiques de nature collective et partenariale et mutualise les moyens communs à un secteur industriel. Les CTI sont créés par et pour l'industrie suivant un dispositif législatif aujourd'hui intégré dans le code de la recherche. Fonctionnant avec l'appui des organisations professionnelles, les CTI constituent pour le tissu industriel français un dispositif majeur de transfert de technologie et d'innovation. En apportant aux entreprises des infrastructures d'essais et d'évaluation, des compétences scientifiques et technologiques, des informations et des analyses, ils contribuent à la compétitivité du tissu industriel. Avec 3200 personnes, les CTI constituent le premier réseau français de développement technologique couvrant 26 secteurs et 20 000 entreprises.

---

#### **Le Réseau CTI en bref – [www.reseau-cti.com](http://www.reseau-cti.com)**

Le Réseau fédère les 16 Centres œuvrant dans le secteur Industrie. Cette fédération permet une mise en synergie des compétences et des équipements de l'ensemble du "dispositif CTI" Le Réseau CTI détecte l'émergence de nouveaux besoins industriels et sociétaux et est un lieu de partage d'expériences et de bonnes pratiques. Il facilite et stimule l'innovation grâce aux travaux d'intérêt général à travers des actions collectives avec ses membres. Enfin il établit des liens avec des partenaires sur des problématiques transversales.